

Association Médiation Part'Âge
62 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans

Compte-rendu de réunion du 7 mars 2017

Présentes : Maguy Merlin, Sylvie Lannes, Marie-Odile Redouin, Florence Pradal,
Rosemonde Clarot , Marielle Gasiglia, Sophie Dargnies

Excusées : Brigitte Gary, Anne Prot, Laetitia Joly

Ordre du jour :

- Convention Associations avec Part'Âge
- Médiation de consommation et médiation familiale
- Outils de communication
- Questions diverses

1) Convention Associations avec Part'Âge

- La Maison de la Médiation et l'AMF ont signé la convention en deux exemplaires : un exemplaire est conservé par l'association et l'autre est envoyé, pour MPA à Laetitia pour constituer le dossier administratif
- Marie-Odile enverra cette convention à UDAF 75, APCE 75, UDAF 92, EFM Olga Spitzer
- Laetitia fera une version de la convention adaptée aux personnes physiques

2) Médiation de consommation et médiation familiale

- La médiation de consommation est une porte d'entrée dans les établissements accueillant personnes âgées et handicapées
- Pour une association de MF, avoir un médiateur de la consommation permettra qu'elle reçoive des litiges de consommation dans des établissements de son secteur géographique, qu'elle devra traiter selon la procédure prévue ; mais, à cette occasion, elle pourra tisser des liens avec ces établissements sur le plan des conflits familiaux.
- Les médiations familiales devront être traitées par des médiateurs autre que le médiateur de la consommation
- L'association aura son référencement auprès de la Commission Nationale d'Evaluation et de Contrôle de la médiation de consommation par le biais de la FENAMEF
- La FENAMEF a négocié une convention avec NEXEM fédération qui regroupe un grand nombre d'établissements pour personnes âgées et handicapées pour le financement de la procédure, qui sera gratuite pour le consommateur
- D'après les enquêtes faites auprès des établissements, il y a actuellement une liste de « médiateurs » dans chaque établissement : ce sont les cadres de santé, la psychologue... Des personnes non formées spécifiquement à ce métier.

3) Outils de communication

- *Préparation d'un Power Point* : Marie-Odile le mettra en forme selon la chartre graphique de MPA ; nous nous répartissons la rédaction des diapositives ou « slides » :
 - o Le vieillissement de la population, une donnée sociologique MOdile
 - o Les conflits liés au vieillissement MOdile
 - o C'est quoi la médiation ? Qui ????
 - o La médiation, pour qui ? Faire 2 slides, l'une pour les établissements, l'autre pour les associations d'aide à domicile Sylvie

- La médiation, pourquoi ? Faire 2 slides, l'une pour les établissements, l'autre pour les associations d'aide à domicile Sylvie
- La médiation, entre qui et qui ? Sophie
- La médiation, pour quels objectifs ? Marielle
- La médiation avec nous Modile
- La médiation, comment ? Rosemonde et Maguy
- Notre engagement Qui ?????

Ces fiches devront être préparées pour le mardi 14 mars et envoyées à tout le groupe pour modifications, compléments et validation.

- *Articles/témoignages*

Nous souhaitons collecter tous les articles ou témoignages dont nous disposons aux fins de, soit les mettre sur le site, soit constitué un fond documentaire nous permettant de préparer rapidement une réunion :

- Les articles parus dans des magazines seront mis sur le site in extenso avec nom du journal et date de parution
- Les témoignages donnés dans des réunions sont collectés : on verra ensemble la destination qu'on leur donne
 - ⇒ *Marie-Odile va constituer la base, Maguy a un article de la revue du centre Laë nec, Marielle a un exemple dans un dossier constitué en 2013*

4) Questions diverses :

Médiation familiale et appels à projets : nous serons vigilantes quant aux appels à projets et notamment à ceux du plan senior de la ville de paris.

Prochaine réunion : mardi 16 mai de 10h à 12h30